

ACTUALITES SECTORIELLES AU ROYAUME-UNI

Climat, énergie, environnement, industrie, numérique, services professionnels, transport

SOMMAIRE

Climat & énergie

- Accord trouvé entre deux start-ups britanniques pour construire une méga-usine de batteries électriques
- Un tiers des réserves de pétrole et de gaz pourrait ne pas être exploité en raison de prix bas durables
- Le fournisseur d'énergie Ovo va licencier 2600 personnes

Numérique

- Le programme d'aide aux start-up (*Future Fund*) a démarré le 20 mai

Industrie

- Rolls-Royce supprime 9 000 emplois
- Le gouvernement britannique espère que la publication du régime tarifaire post-Brexit rassurera l'industrie automobile

Transport

- Un rapport de la commission des comptes publics des Communes accable le projet HS2
- Des compagnies aériennes annoncent la reprise de certaines liaisons d'ici cet été
- Le port du masque bientôt obligatoire dans les transports en commun londonien ?

FAIT MARQUANT

La quarantaine britannique concernera les passagers venant de France – La ministre de l'Intérieur Priti Patel devrait annoncer cet après-midi lors d'une conférence de presse, la mise en place à partir du mois de juin, d'une mesure de quarantaine pour tous les passagers arrivant de l'étranger par avion, train ou ferry au RU, y compris britanniques. Plusieurs exemptions seraient toutefois prévues puisque les passagers venant d'Irlande ainsi que certains professionnels (chauffeurs routiers, personnels médicaux) ne seraient pas concernés par cette mesure. Le Gouvernement britannique abandonnerait donc l'accord réciproque conclu il y a une semaine avec la France visant à exempter de quarantaine les passagers venant de France. Afin d'éviter une éventuelle seconde vague de contaminations, les passagers arrivant au RU devront observer une quatorzaine (isolation de 14 jours) et résider à une adresse transmise préalablement aux autorités. En cas de défaut d'adresse, un logement sera mis à leur disposition par le Gouvernement. Des contrôles au domicile de ces personnes seront effectués et des amendes allant de 1000£ pourront être infligées en cas de manquements. Plusieurs secteurs (pharmaceutique, chimie, automobile, etc..) ainsi que le secteur aérien se sont largement mobilisés contre cette mesure qui pourrait remettre en cause toute reprise économique, le PDG de Ryanair Michael O'Leary la qualifiant « d'idiote et inapplicable ». L'opposition travailliste souhaite de son côté savoir pourquoi elle n'a pas été mise en place plus tôt. Une fois mise en place, elle devrait faire l'objet d'un examen et être renouvelée sur la base de critères à préciser toutes les 3 semaines.

CLIMAT & ENERGIE

Accord trouvé entre deux start-ups britanniques pour construire une méga-usine de batteries électriques – Deux start-ups britanniques spécialisées dans la fabrication de batteries (AMTE power créée en 2013 et Britishvolt créée en décembre 2020) vont s'associer pour construire la première méga-usine britannique de batteries électriques pour le secteur automobile et les entreprises opérant dans le domaine du stockage d'électricité. Cette opération d'un montant de 4Md£ permettra au RU d'avoir une chaîne d'approvisionnement complète dans la fabrication de voitures électriques car les constructeurs automobiles britanniques doivent toujours se fournir aujourd'hui auprès d'usines asiatiques pour les cellules de batteries électriques. Les deux start-ups regardent chacune où implanter leurs premières usines de fabrication qui pourraient fusionner à terme. Un *Memorandum of Understanding* a été signé en vue de créer de futures synergies entre les deux entreprises. Selon le cabinet Bloomberg NEF qui a publié un rapport sur les perspectives du secteur des véhicules électriques à long terme, les ventes de véhicules électriques représenteraient [58% des ventes](#) d'ici 2040.

Un tiers des réserves de pétrole et de gaz pourrait ne pas être exploité en raison de prix bas durables – Selon une étude de l'Université d'Aberdeen, près d'1/3 des réserves de pétrole et de gaz pourraient demeurer inexploitées si le prix du pétrole venait à stagner autour de 35\$/baril (le prix du baril de Crude est de 25\$ actuellement), prix en dessous duquel les projets d'extraction ne seraient pas rentables. Cette étude confirme les difficultés à venir pour le secteur pétrolier en Mer du Nord en cas de stagnation des prix. Conséquence de la chute sensible des prix du pétrole, Neptune Energy (la

branche capital-investissement du 1er fournisseur de gaz britannique Centrica) s'est retirée de son contrat de rachat d'actifs britanniques et norvégiens de l'italien Edison pour 250M£. La production sur certains sites a été suspendue et des projets de forage et d'exploration ont été reportés pour presque toutes les entreprises opérant en Mer du Nord. Près de 30 000 emplois pourraient être supprimés dans le secteur pétrolier à moyen terme.

Le fournisseur d'énergie Ovo va licencier 2600 personnes – Ovo Energy (troisième fournisseur d'électricité au Royaume-Uni) vient d'annoncer qu'il allait supprimer 2600 emplois dont 80 % proviendront de la branche *British household supply business* acquise à SSE en janvier 2020 pour 500M£. Trois bureaux (Reading, Glasgow et Selkirk) seront principalement concernés par ce plan qui reposera largement sur des départs volontaires. Ovo qui a mis en chômage partiel 3 400 employés est confronté, comme les autres principaux fournisseurs (British Gaz, etc..) à la baisse sensible de la demande énergétique et la précarisation des foyers dont une partie n'est plus en mesure de payer leurs factures d'électricité. Les changements d'habitudes des consommateurs, dorénavant plus enclins à gérer leurs comptes en ligne directement ont rendu certaines fonctions (lecture de compteurs, service clients) superflues. Les fournisseurs se sont rapprochés du Gouvernement pour pouvoir bénéficier d'un plan de soutien sectoriel spécifique. Le syndicat GMB a par ailleurs demandé au gouvernement d'interdire les licenciements pour les entreprises utilisant les dispositifs gouvernementaux de chômage partiel.

NUMERIQUE

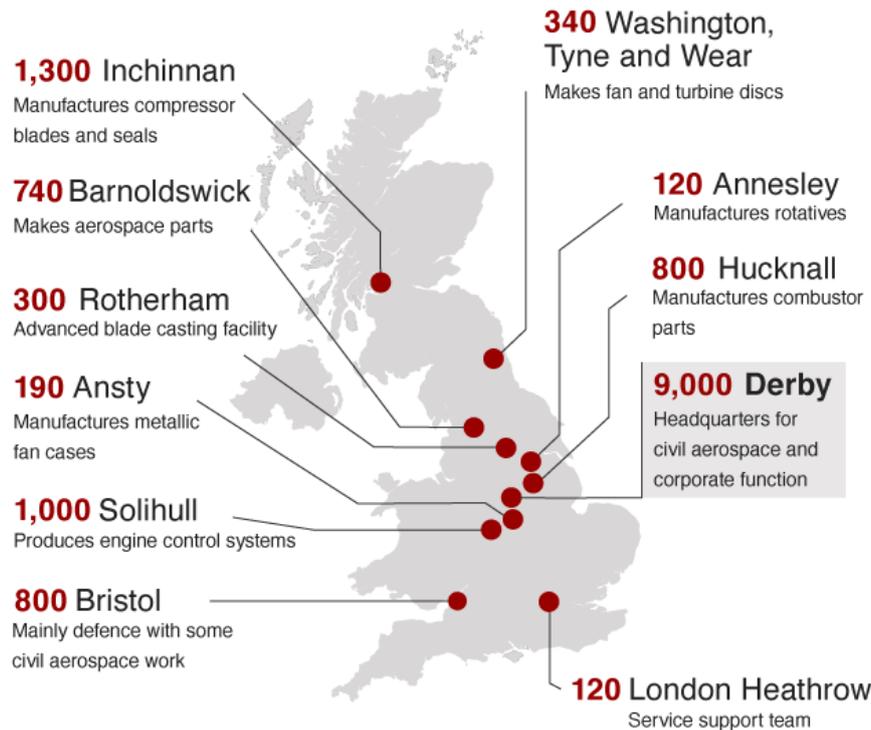
Le programme d'aide aux start-up (*Future Fund*) a démarré le 20 mai – Ce fonds de 250 M£ offrira jusqu'à 5 M£ de prêts gouvernementaux aux start-up à condition que le montant soit égalé par les investisseurs du secteur privé. Ces prêts pourront ensuite être remboursés ou convertis en capital avec une décote lors du cycle suivant de financement ou après trois ans. L'obligation pour les investisseurs d'apporter une contrepartie aux fonds publics vise en partie à garantir que seules les entreprises bénéficiant d'un soutien du secteur privé sont soutenues par l'argent public. Le secteur continue toutefois de s'inquiéter de l'incompatibilité de ce régime avec l'*Enterprise Investment Scheme* (EIS) - système de crédit d'impôt afin d'encourager les investissements dans les petites sociétés non cotées - ce qui pourrait empêcher certaines jeunes entreprises d'accéder à des fonds par le biais du *Future Fund*. Or, rendre le programme compatible avec l'EIS nécessiterait une nouvelle législation, ce qui retarderait encore plus le lancement du dispositif.

INDUSTRIE

Rolls-Royce supprime 9 000 emplois – L'entreprise basée à Derby, et spécialisée dans la production de moteurs d'avions, a déclaré que la réduction de près d'un cinquième de ses effectifs concernerait principalement sa division aérospatiale civile. Rolls-Royce emploie 52 000 personnes dans le monde – dont deux tiers se trouvent au RU. Si elle a déclaré n'avoir pas encore déterminé "précisément" où se situeraient les pertes d'emplois, la majeure partie des suppressions devrait avoir lieu sur son site britannique de Derby. Une revue générale de ses usines au RU est également en

cours, mais Rolls-Royce n'a pas indiqué si certains sites pourraient fermer. Le syndicat Unite regrette cette annonce, pointant le recours au dispositif de chômage partiel pour 4000 employés de Rolls-Royce et estimant qu'une entreprise ne devrait pas profiter de fonds publics si elle procède à des licenciements par la suite. Rolls-Royce a averti qu'il faudrait "plusieurs années" à l'industrie aéronautique pour se remettre de l'épidémie de coronavirus et prévoit de réduire ses coûts à hauteur de 1,3 Md£. Selon la banque d'investissement Baird, le trafic aérien mondial devrait diminuer de 45 % cette année et les compagnies aériennes devraient perdre 310 Md \$ de recettes en 2020.

Rolls-Royce civil aerospace employees



Source: Rolls-Royce

BBC

Le gouvernement britannique espère que la publication du régime tarifaire post-Brexit rassurera l'industrie automobile – Le ministère du commerce international a déclaré que le nouveau régime britannique permettrait à 60 % des marchandises entrant dans le pays d'être exemptées de droits de douane. En matière d'industrie automobile, un droit de douane de 10 % sur les voitures importées serait en vigueur afin de protéger les producteurs nationaux des concurrents étrangers. Mike Hawes, directeur général de la fédération professionnelle de l'industrie automobile britannique (SMMT), a déclaré : "cette annonce accentue le besoin pour le Royaume-Uni de conclure des accords de libre-échange, en commençant par notre plus grand partenaire commercial, l'UE, mais aussi avec d'autres marchés mondiaux clés, notamment les États-Unis, le Japon et la Turquie. La majorité des composants qui contribuent à la construction des véhicules britanniques proviennent de l'étranger. Par ailleurs, neuf voitures sur dix achetées au Royaume-Uni sont importées, dont sept en provenance de l'UE".

TRANSPORT

Un rapport de la commission des comptes publics des Communes accable le projet HS2 - Les députés britanniques de la commission des comptes publics accusent en effet HS2 et le ministère des transports de manquer de transparence et de porter atteinte à la confiance des contribuables. [Le rapport de la commission](#) estime qu'HS2 fait fausse route et enjoint au gouvernement de tenir le parlement régulièrement informé et de fournir des « informations exactes ». Il critique les précédentes auditions du directeur général d'HS2 et de la directrice générale du ministère des transports, indiquant que cette dernière avait volontairement caché à la commission les difficultés du projet lors de ses comparutions de 2018 et 2019. Le ministère des transports (DfT) a déclaré en réponse que le projet avait été « complètement remis à plat » et qu'une nouvelle approche en matière de transparence, responsabilité renforcée, contrôle des coûts, et facilitation du contrôle parlementaire avait été mise en oeuvre. Le DfT estime notamment que la nomination d'un ministre dédié au projet HS2 et les rapports désormais semestriels au Parlement constituent des avancées.

Des compagnies aériennes annoncent la reprise de certaines liaisons d'ici cet été – EasyJet a annoncé vouloir reprendre ses vols entre Gatwick, Liverpool et Edinbourg et Charles de Gaulle, Nice et Lyon. Porto, Barcelone et Genève pourront également être concernés. Dans un premier temps, seuls 189 vols par semaine opéreront contre 12.000 avant la pandémie. Easyjet assure qu'elle se conformera aux recommandations de l'Agence Européenne de Sécurité Aérienne (AESA) concernant les conditions sanitaires de reprise des vols (port du masque, nettoyage des mains, guide pour la désinfection des appareils,.....). Concernant la distanciation sociale, EasyJet aurait finalement renoncé à bloquer le siège du milieu. Ryanair a pour sa part annoncé le redémarrage de son activité et pense pouvoir opérer 40% de ses vols en juillet.

Le port du masque bientôt obligatoire dans les transports en commun londonien ? Le Maire de Londres a annoncé lors d'une session de l'Assemblée de Londres (organe en charge du contrôle de l'activité de l'exécutif local) qu'il envisagerait la semaine prochaine de rendre le port de masque obligatoire dans les transports en commun londoniens. Toutefois, le Maire de Londres n'ayant autorité que sur certains réseaux (par exemple, il n'exerce pas de contrôle sur les trains nationaux entrant ou passant par Londres), il a indiqué qu'il espérait convaincre le gouvernement de rendre le port du masque obligatoire au sein de l'ensemble des transports d'Angleterre.

Clause de non-responsabilité – le service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Veille rédigée par Christian FATRAS (chef de pôle), Gautier HOUEL (climat, énergie, environnement), Pauline MAZURIER-NOLIN (industrie, transport) et Hugo CORNUEL (stagiaire)